

# **CROSS DE DISTRICT MERCREDI 16 OCTOBRE 2024 Fort de PETITE- SYNTHE**

Le cross de district se déroulera sur les installations du Fort de PETITE SYNTHE

**Seul les établissements faisant parti du « district littoral » peuvent y participer**

Le parcours est herbeux, avec des passages sur un sol stabilisé.

## **BUS**

Accès par la rue de Nancy ou l'avenue du pont Loby

## **INSCRIPTIONS**

Les inscriptions se feront par USPORT jusqu'au **vendredi 11 octobre** (19h00)

Aucune inscription après cette date

## **LA LICENCE EST OBLIGATOIRE**

**JURY** : Pour le bon déroulement de la compétition, 25 personnes doivent être mobilisées, (secretariat, départ, points de passage, arrivée, remise des médailles, animation...).

Merci de présenter au moins 2 juges par établissement présent sur le parcours, prévoir une personne supplémentaire pour la surveillance des élèves. Cependant suivant les possibilités de votre équipe EPS, des renforts supplémentaires seraient appréciés.

Merci de ramener les barrières ou piquets en fin de compétition.

## **DOSSARDS** :

**Les dossards seront à retirer au secrétariat dès votre arrivée par un enseignant** (au moins une demi-heure avant le premier départ) afin de prendre connaissance du point d'affectation de votre établissement.

**Les dossards se faisant par USPORT, seul les élèves inscrits au 11 octobre pourront participer**

Prévoir des épingles pour le port du dossard, ceux ci seront pointés avant le départ de la course par les starters.

## **ECHAUFFEMENT**

Sur le côté de la zone de départ, ne plus emprunter le parcours après le 1<sup>e</sup> départ  
Ouverture et fermeture de la course par un VTT.

**RECOMPENSES** : Médailles aux **3 premiers individuels**, à l'issue de chaque course.

## **TRANSPORT**

le district UGSEL rembourse 50% du déplacement.

Pour ce faire, vous devez vous acquitter de la somme totale et produire au nom de votre établissement une facture de 50% de la somme à l'ordre de UGSEL LILLE NORD 74 rue

Hippolyte Lefebvre 59000 Lille.

**Me fournir la facture totale + la demande de remboursement pour que je puisse la valider. Je transmets ensuite au Comité qui se charge du remboursement.  
Toute facture non validé par moi-même ne sera pas remboursée**

### **QUALIFICATION**

A l'issue de la compétition, sont qualifiés pour les départementaux.

**Individuels** : 50 % des arrivants en BG/BF/MG/MF

60 % des arrivants en CG/CF/JG/JF

Avec un minimum de 20 qualifiés par catégorie et par district

**Par équipes** : 12 équipes maximum par catégorie sont qualifiés sur l'ensemble des 4 districts.

Les qualifiés individuels doivent composer l'équipe, celle-ci peut être complétée en cas de désistement

La première équipe de chaque catégorie est qualifiée automatiquement

Le calcul des points pour les équipes se fait automatiquement selon l'ordre d'arrivée sur les cinq premiers.

### **RAPPEL** :

Aucun sur-classement n'est autorisé

Respect des infrastructures et maintien de la propreté

**BOISSONS** : Une rampe d'eau sera à disposition. Les élèves doivent prévoir leur gourde.

**INSTALLATION DU PARCOURS** : Mercredi 16/10 à partir de 9H 00. Nous avons besoin de bras!

**ATTENTION INSCRIPTION SUR USPORT OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER**

**PAS DE VESTIAIRES**